

**CANADA**

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**No : R-3563-2005**

Avis sur la distribution d'électricité aux  
grands consommateurs industriels

**Groupe de recherche appliquée en  
macroécologie**

(ci-après nommé le GRAME)

---

**DEMANDE DE STATUT D'INTERVENANT**

**23 mars 2005**

**AU SOUTIEN DE SA DEMANDE D'INTERVENTION, LE GRAME SOUMET RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

- 1- Il demande à la Régie de lui accorder le statut d'intervenant pour la cause R-3563-2005, en vertu de l'avis public déposé par la Régie le 17 mars 2005.
- 2- Le GRAME est actif dans le domaine de l'énergie depuis de nombreuses années. Il souhaite participer à ce processus de consultation publique, afin de déterminer de quelle manière la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels répond aux impératifs du développement durable, notamment sur les plans de l'efficacité énergétique et de l'environnement. Son intervention portera sur les 2 sujets mentionnés dans l'Avis public.

**I. La nature de notre intérêt et notre représentativité**

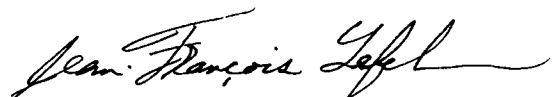
- 3- Le GRAME existe depuis seize ans et compte une centaine de membres en règle. Le financement de cet organisme à but non lucratif est large et diversifié. Ces représentants ont participé, depuis 1998, à un total de cinq groupes de travail dans le cadre des processus canadien et québécois de diminution des émissions de gaz effet de serre. Ils siègent ainsi régulièrement sur des comités qui rassemblent des représentants de divers paliers de gouvernement, des industriels, des ONG, bref de multiples acteurs aux intérêts souvent opposés. Le GRAME mène des projets de recherche (externalités environnementales, droits d'émissions échangeables, taxes de nuisance, systèmes de redevances-remises, stratégie québécoise de réduction des GES dans les transports) et est également impliqué dans l'action communautaire et l'éducation relative à l'environnement (campagne Climaction-Lachine, colloques sur les

- changements climatiques et le protocole de Kyoto, son applicabilité et ses enjeux, etc.).
- 4- Le GRAME s'est toujours efforcé d'intégrer des préoccupations de développement durable, au niveau des efforts en matière d'efficacité énergétique ainsi que dans la prise en compte des impacts environnementaux reliés à la production, au transport et à l'utilisation finale des différentes filières de production d'énergie.
- 5- Pour fins de communications, les coordonnées du GRAME sont les suivantes :
- Madame Isabelle Mime  
Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)  
800, rue Sherbrooke, bureau 213  
Montréal, (Québec) H8S 1H2  
Téléphone : (514) 634-7205  
Télécopieur : (514) 634-7204  
Adresse électronique : [grame@videotron.ca](mailto:grame@videotron.ca)
- 6- Le GRAME considère que sa participation sera utile et pertinente en la présente cause.
- 7- La présente demande est bien fondée en faits et en droit.

**POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :**

**D'ACCUEILLIR** la demande d'intervention du GRAME ;

Montréal, le 23 mars 2005



Jean-François Lefebvre  
Directeur général du GRAME